



RAPPORT SUR
LE FINANCEMENT DURABLE DES CLUBS QUADS
Volet entretien de sentiers

Présenté par

Pierre Allard
Administrateur, terres privées

au

Conseil d'administration
Fédération des Clubs Quads du Québec

Le 10 décembre 2015



Cacouna, le 10 décembre 2015

M. Pierre Charbonneau

Président

FQCQ

Monsieur le président,

Le présent rapport a été produit dans le cadre d'un cours universitaire qui s'est avéré une excellente occasion pour approfondir le sujet du financement durable des clubs quads. Comme vous le savez, c'est un sujet délicat sur lequel notre organisation s'est commise à présenter des solutions. Vous trouverez l'analyse du dossier qui décrit les sources de financement actuelles, les problématiques de financement et des pistes de solution pour discuter du dossier.

Je vous saurai gré de présenter le présent document au conseil d'administration pour fin de discussion des conclusions du présent rapport et de bonifier ce qui deviendra peut-être la proposition de l'organisation aux associations régionales et aux clubs quads.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

Pierre Allard
Administrateur, terres privées

Remerciements

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à ceux qui m'ont aidé dans la conception de ce rapport, plus particulièrement à :

M. DANNY GAGNON, directeur général de la FQCQ, pour le support technique apporté dans la recherche de données statistiques pour l'élaboration de ce rapport;

M. BRUNO BOUCHER, directeur des opérations à la FQCQ, pour aider à la validation de données et de données sur le système de subvention actuel;

M SIMON POTVIN, président du club de VTT Trans-Témis et président du comité sentier de la FQCQ, pour le support moral important apporté et l'échange d'idées fructueux sur le sujet qui lui tient à cœur.

Table des matières

Introduction	1
1. Les sources de financement	2
1.1. Droits d'accès.....	2
1.2. Péréquation	3
1.3. Subvention volet 1	3
2. Le coût des sentiers quads livrables	4
2.1. Les types de sentiers et leurs spécificités.....	4
2.1.1. Les saisons	4
2.1.2. Catégorisation et localisation	4
2.2. Le coût d'entretien des sentiers par kilomètre	5
3. Analyse des problématiques du système actuel	6
3.1 L'insuffisance de revenus en fonction des efforts saisonniers.....	6
3.2 Soutenir un grand réseau de sentiers sans membres	8
3.3 La prise en charge réelle d'entretien des sentiers.....	9
4. Pistes de solutions à envisager	11
4.1 La subvention du Volet 1 pour les sentiers sur les chemins publics	11
4.2 L'élargissement du système de péréquation.....	13
4.3 L'augmentation du nombre de membres.....	13
4.4 La révision du régime saisonnier des droits d'accès.....	15
4.5 L'élimination de la prévente	17
4.6 Projection globale des cinq propositions.....	17
Conclusion	19
Annexes	20
Bibliographie	21

Introduction

Le financement est la pierre angulaire de la réalisation de la mission d'entretien des sentiers par les clubs quad du Québec. Certains, de par leur situation géographique ou par la hauteur du nombre de membres, se tirent bien d'affaires, mais d'autres se retrouvent exsangues financièrement à la fin de l'hiver alors que la saison estivale n'est même pas entamée. Le modèle de financement actuel présente des lacunes depuis plusieurs années mais les attentes croissantes des utilisateurs, notamment l'été, le rendent intenable pour les clubs.

Ce présent rapport sera donc de dresser un tableau des sources de financement disponibles actuelles, des livrables attendus par les clubs en matière d'entretien de sentiers et des pratiques-piège qui enfoncent davantage les clubs dans leur bourbier financier. L'analyse du bilan de situation pourra nous permettre de proposer une refonte pour assurer un financement équitable et durable pour les clubs dans la réalisation de leur mission d'entretien de sentier.

1. Les sources de financement

1.1. Droits d'accès

La première source de financement des clubs quads est la vente de droits d'accès aux sentiers, appelés aussi cartes de membre. Les particularités du système actuel sont les suivantes :

- Le régime saisonnier du droit d'accès : la carte estivale couvre la période du 30 mai au 31 octobre. La carte annuelle couvre toute l'année. Chaque club peut vendre la saison qui lui convient, même s'il est inactif en hiver.

Pour l'année 2015-2016, le prix du droit d'accès saisonnier est de 250.00\$ et celui estival est de 150.00\$.

- La prévente : dans le but d'accélérer la rentrée de fonds en début de saison, les clubs ont décidé d'implanter une période de prévente en début de saison où les prix sont réduits, passant de 250.00\$ à 210.00\$ et de 150.00\$ à 130.00\$.

Bien que brève, 70 % des droits d'accès se vendent lors de la prévente. Les clubs d'hiver se privent donc collectivement de 1 030 372.00\$ et les clubs estivaux de 273 854.00\$. C'est un lourd sacrifice pour hâter les rentrées d'argent.

Fig. 1 : Ventilation du montant payé pour un droit d'accès

	FQCQ annuelle	FQCQ estivale
Nombre de membres 2014	36 799	19 561
Prix de vente (en prévente)	250.00\$ (210.00\$)	150.00\$ (130.00\$)
Part des clubs (en prévente)	173.05\$ (137.50\$)	86.07\$ (64.50\$)
TPS/TVQ (en prévente)	29.95\$ (25.15\$)	22.50\$ (19.50\$)
Magazine	3.00\$	3.00\$
Support aux clubs (péréquation)	5.00\$	5.00\$
Support aux clubs (agents liaison)	5.00\$	5.00\$
Fonds motoneige-Quad	1.00\$	0.00\$
Fond infrastructure régionale	9.00\$	9.00\$
Opérations courantes fédération	24.00\$	24.00\$

Sources : Magazine Sentier quad

1.2. Péréquation

La péréquation est un système de redistribution d'argent implanté afin que les clubs les plus riches, majoritairement près des grands centres, supportent ceux en région qui ont plus de kilomètres de sentiers et moins de membres. Un montant de 5.00\$ est prélevé de toutes les cartes de droits d'accès et est retourné à la FQCQ qui s'occupera de la redistribution deux fois dans l'année.

Le calcul des redevances est compliqué et le montant qui reviendra est imprévisible pour les clubs. Il tient compte du nombre de kilomètres de sentiers versus la somme des revenus des subventions de sentiers et des cartes de membres afin d'assurer un montant minimal disponible par kilomètre de sentiers. L'an dernier, ces montants ont été établis à 399.00\$/km pour les sentiers d'hiver et 191.00\$/km pour les sentiers d'été. Comme on le verra plus loin, cela ne sera pas suffisant pour les porter jusqu'au point d'équilibre financier.

1.3. Subvention volet 1

Le gouvernement du Québec subventionne annuellement l'activité du quad à même les redevances prélevées sur les plaques d'immatriculation. Le volet 1 de ce programme est dédié à l'entretien des sentiers et est versé en fonction du nombre de kilomètres entretenus. Gérée par le gouvernement sous la forme de décret du Conseil du trésor, il s'agit d'une enveloppe fermée d'une durée de cinq ans au montant de 3 719 298.00\$.

Les montants alloués au kilomètre de sentiers seront portés à décroître à toutes les années en fonction du nombre de kilomètres de sentiers reconnus qui s'ajouteront au réseau. Le montant alloué en 2015 est de 159.75\$/km. Les kilomètres de sentiers d'hiver et d'été sont payés au même tarif alors que le sentier quatre saisons reçoit la subvention en double. Les sentiers qui empruntent les chemins forestiers entretenus par le Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF) ainsi que ceux qui sont sur les routes publiques municipales reçoivent la pleine subvention au kilomètre. Le tableau ci-dessous résume les montants versés.

Fig. 2 – Tableau d'allocation du volet 1 du MTQ

Type de sentier	Montant alloué par km
Sentier hivernal	159.75\$
Sentier estival	159.75\$
Sentier quatre saisons	319.50\$
Sentier sur chemins du MRNF	159.75\$ ou 319.50\$
Sentier sur route publique municipale	159.75\$

Référence : Document de travail *Kilométrage à subventionner*, FQCQ, 2015

2. Le coût des sentiers quads livrables

2.1. Les types de sentiers et leurs spécificités

Présentement, les spécificités des sentiers ne sont pas vraiment tenues en compte lors de l'établissement du tableau de subventions.

2.1.1. Les saisons

Grossièrement, le coût d'entretien d'hiver est causé par le passage fréquent des machineries de surfaçage en sentier. Les coûts de carburant, d'amortissement de la machinerie et parfois de salaire d'opérateur sont les principaux postes budgétaires. La spécialisation des machines et leur fréquence d'utilisation obligent les clubs à les acquérir. Les travaux de terrassement ont moins d'importance car le sol est recouvert de neige et les installations de drainage ont souvent un caractère temporaire. Le matériel sur la surface de sentier étant de neige partout au Québec, la nature des opérations d'entretien des sentiers est semblable partout.

L'été, la nature des opérations est beaucoup plus variable en fonction de la nature du sol, des nécessités de drainage, d'élagage et d'ébranchage, de la présence de milieux humides ou de la fréquence d'orages violents qui nécessiteront la reconstruction d'un tronçon. Cependant, les travaux de terrassement seront beaucoup plus complets car on roule directement sur le sol. Bien que les coûts de construction même du sentier sont ponctuels car ils font l'objet d'un budget de projet distinct, l'entretien de la surface de roulement, l'élagage en bordure du sentier, l'entretien des ponceaux et fossés se fera à même le budget de fonctionnement. La grande majorité des clubs utilisent la machinerie d'entrepreneur à contrat pour faire les travaux, mais certains préfèrent l'acquérir, ce qui gonflera le coût d'entretien du sentier.

2.1.2. Catégorisation et localisation

La FQCQ est à réviser la classification de son réseau de sentier en fonction de l'importance qu'il occupera dans la carte provinciale. Le réseau supérieur interrégional se divisera en sentiers régionaux auxquels viendront se connecter des sentiers locaux. Dans ce réseau évolue les circuits touristiques de la Route Quad.

Pour le moment, il n'y a pas de distinction ni d'attentes de niveaux d'entretien différents entre les catégories pour l'instant.

2.2 Le coût d'entretien des sentiers par kilomètre

Selon les données de la Fédération des clubs quads du Québec (FQCQ), le coût par année pour l'entretien de sentiers quads par kilomètre s'établit comme suit :

Fig. 3 - Coût d'entretien par kilomètre

Saison	Coût par kilomètre
Sentier d'hiver	673.00\$/km
Sentier d'été	377.00\$/km à 645.00\$/km
Sentier 4 saisons	1 050.00\$/km à 1 318.00\$/km

Le prix pour les sentiers d'hiver est facile à comptabiliser car la méthode d'entretien et le matériau des surfaces de sentiers sont homogènes dans toute la province. Quant aux coûts d'un sentier d'été, ils sont variables en fonction du mode de fonctionnement des clubs (achat ou location de machinerie), les matériaux de surface de sentier meubles ou stables, etc. Dans la très grande majorité des cas, un club quatre saisons qui entretient ses sentiers correctement en hiver fera les opérations minimales en été.

3. Analyse des problématiques du système actuel

Comme expliqué auparavant dans le rapport, les sources de revenus viennent de subventions d'entretien de sentiers et par la vente de cartes de membres (droits d'accès) aux usagers des sentiers. Pour les fins de l'exercice de cette section, nous considérons dans les calculs une moyenne provinciale de 200 km de sentiers et de 500 membres par club. Aussi, nous appliquerons une proportion de 70 % des droits d'accès vendus en situation de prévente (escompte). Les revenus s'établiront conformément au tableau suivant :

Fig. 4 - Revenus par kilomètre de sentier :

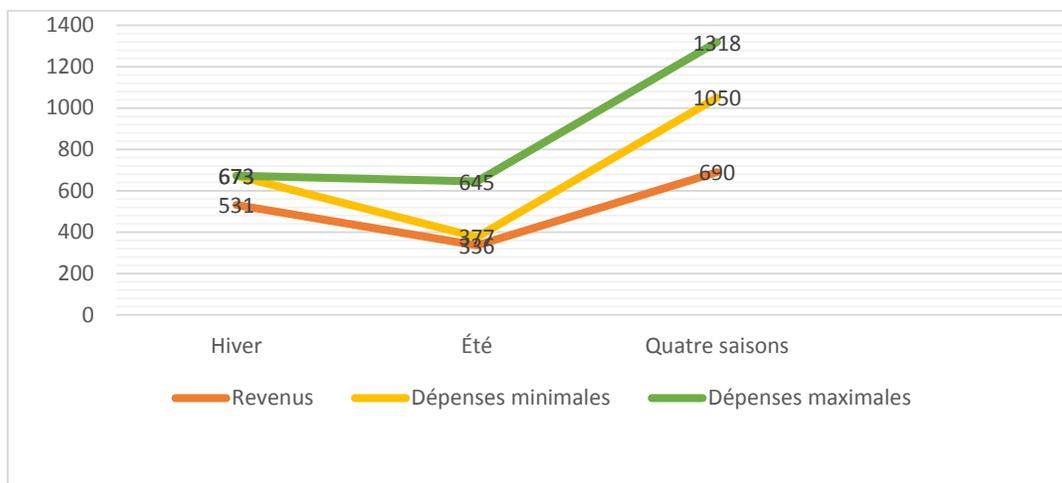
Type club (500 membres & 200 km)	Membre \$/carte	Sous-total par km de sentier	Subvention entretien au km	Revenu disponible par km sentier
Hiver	148.30\$	370.75\$	159.75\$	530.50\$
Été	70.46\$	176.15\$	159.75\$	335.90\$
Quatre- saisons	148.30\$	370.75\$	319.50\$	690.25\$

En calculant les revenus moins les dépenses, on se rend compte que les allocations de financement désavantagent le club quatre saisons qui devrait, avec les mêmes revenus de ceux d'hiver pour la carte de droits d'accès, assurer l'entretien douze mois par année. Seule la subvention de sentier, payée en double pour l'hiver et l'été, viendra donner une bouffée d'oxygène au sentier quatre saisons.

3.1 L'insuffisance de revenus en fonction des efforts saisonniers

Or, la soustraction des revenus moins les dépenses donne un résultat négatif pour les clubs d'hiver et surtout les clubs quatre saisons. Nous pouvons comprendre aisément dans le graphique ci-dessous la problématique du financement.

Fig. 5 - Graphique des revenus vs les coûts d'entretiens.



Premier constat, les clubs d'hiver ont un problème chronique de financement. Dans la majorité des cas, le manque à gagner sera compensé par l'espacement des rondes de surfacage, ce qui entraînera une baisse de qualité des sentiers qui mécontentera les usagers. D'autre part, le renouvellement des machineries vieillissantes de surfacage de sentiers sera retardé faute de fonds disponible. Ces machines à bout d'âge tomberont plus souvent en panne, entraînant aussi une rupture dans la qualité de prestation d'entretien.

Deuxième constat, les clubs d'été moyens arrivent généralement à faire leur frais. Contrairement aux clubs d'hiver, les sentiers sont rendus très rarement impraticables par les intempéries. Cela leur permet donc de moduler le niveau d'entretien de la surface de roulement en fonction des revenus disponibles. Les clubs qui dépensent jusqu'à 600.00\$ par kilomètre de sentier sont l'exception et sont des clubs exclusivement d'été. Les surfaces de roulement sont impeccables telles des autoroutes et sont grandement supérieures au standard qu'il est raisonnable d'espérer au niveau provincial.

Troisième constat, on se rend compte que les clubs quatre saisons ont les revenus nécessaires pour mener à bien leur mission pour les sentiers d'hiver. Cependant, les coffres sont à peu près à sec l'été venu, le niveau d'entretien des sentiers d'été des clubs quatre saisons est négligé, voire inexistant, et les sentiers ne rencontrent pas les normes d'entretien des sentiers fédérés. Dans bien des cas, les travaux effectués seront ceux d'extrême nécessité pour empêcher que les administrateurs soient poursuivis pour négligence au civil.

Le constat global est que la nature du problème en est un d'allocation des revenus en fonction du niveau d'activité d'entretien demandé. C'est pourquoi une refonte du mode de financement des clubs quads est nécessaire.

3.2 Soutenir un grand réseau de sentiers sans membres

Afin d'augmenter leurs revenus, plusieurs clubs ont le réflexe d'agrandir le réseau de sentiers pour toucher des subventions supplémentaires du volet 1 du programme du MTQ sans pour autant augmenter le nombre de membres. Bien que cela peut être défendable pour quelques dizaines de kilomètres, c'est une stratégie qui entraînera par le fond le club qui y adhère car le revenu des membres ne sera pas au rendez-vous pour couvrir les frais. Sans compter que les distances supplémentaires taxeront davantage les machines qui useront plus rapidement, entraînant des coûts d'entretien plus élevés ainsi que la surcharge de travail pour les bénévoles.

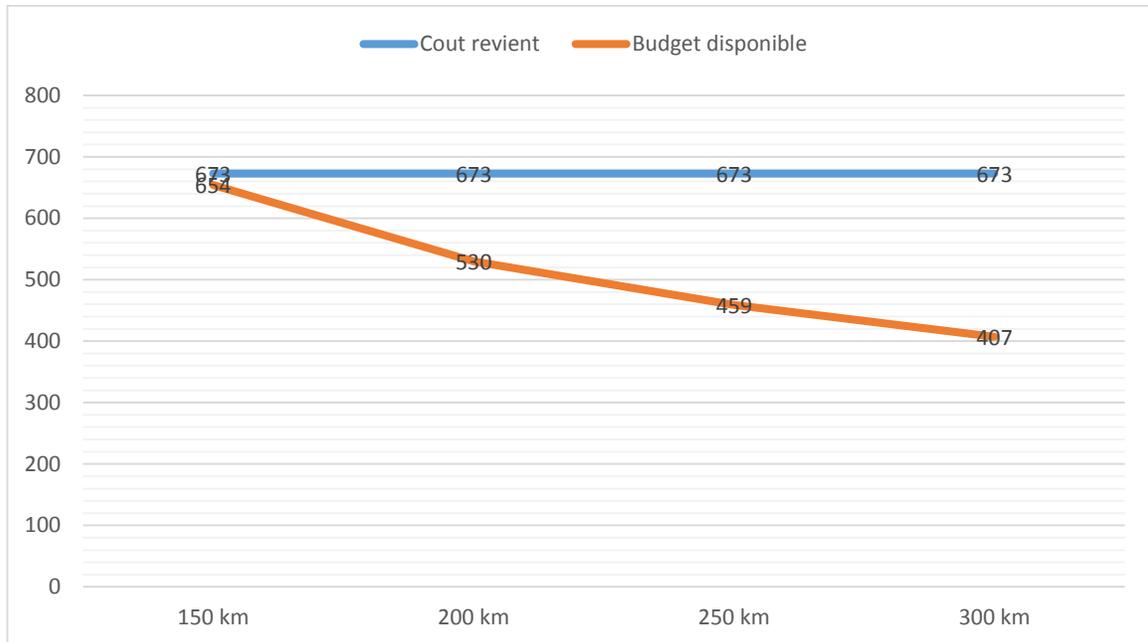
Prenons par exemple le modèle du club type de 500 membres et 200 km de sentiers et comparons dans le tableau ci-dessous avec différentes situations de clubs qui auraient rajouté ou retranché du kilométrage de sentiers à leur réseau.

Fig. 6 – Montant disponible par kilomètre de sentier avec variation du kilométrage de sentier

Club hiver (500 membres)	Membre \$/carte	Sous total par km de sentier	Subvention entretien au km	Revenu global disponible	Revenu disponible par km sentier
150 km	148.30\$	494.33\$	159.75\$	98 112.00\$	654.08\$
200 km	148.30\$	370.75\$	159.75\$	106 100.00\$	530.50\$
250 km	148.30\$	296.60\$	159.75\$	114 087.00\$	459.35\$
300 km	148.30\$	247.16\$	159.75\$	122 075.00\$	406.91\$

Confronté à un coût de revient d'entretien de 673.00\$ par kilomètre de sentier, le club-étalon de 500 membres/200 kilomètres est en manque de financement car ses revenus seront de 530.00\$ par kilomètre. Il pourra tenter d'augmenter l'étendue du réseau. Bien que le montant global soit plus élevé, il se place dans une situation encore plus difficile car son revenu par kilomètre sera encore plus faible. De plus, cela pourrait le placer dans l'obligation d'acquiescer une surface supplémentaire pour suffire à la tâche. On comprend l'ampleur que la spirale descendante pourrait prendre. De plus, le club pourrait décider de prendre la voie inverse et d'élaguer les sentiers sans intérêt et inutiles de son réseau. Bien qu'il sacrifie une partie de la subvention Volet 1, le revenu disponible par kilomètre s'accroît et il s'approche du coût de revient d'entretien. Le graphique ci-dessous illustre bien la situation.

Fig. 7 - Variation du revenu par km de sentier vs subvention Volet 1 du MTQ



3.3 La prise en charge réelle d'entretien des sentiers

Le réseau provincial de sentier quad compte 23 281 km de sentiers qui sont situés sur des terres publiques, privées, des routes municipales ou des routes forestières relevant du MRNF. Or, la hauteur de la charge d'entretien n'est pas la même pour tous les types de sentiers. Bien qu'une route municipale fermée l'hiver représente le même entretien qu'un sentier dans les bois, plusieurs sont déneigées par la municipalité qui, dans les faits, prend en charge les frais de déneigement ou d'entretien de la surface de roulement en été. Il en est de même sur les chemins forestiers d'importance de classe HN, 1 et 2 où c'est le Ministère des ressources naturelles qui entretient les voies d'accès. Le tableau ci-dessous démontre combien il y a de sentiers dans cette situation dans le réseau du Québec.

Fig. 8 - Distances et subvention des sentiers sur route publique

Saison	Route publique	Chemin forestier	Total
Quatre saisons	765,33 km	14,75 km	780,08 km
	244 906.60\$	4 720.00\$	249 626.00\$
Hiver	381,09 km	1,25 km	382,34 km
	60 974.40\$	200.00\$	61 174.40\$
Été	1 340,19 km	274,73 km	1 614,92 km
	214 430.40\$	\$43 956.80	\$258 387.20
Total	2 486,61 km	290,73 km	2 777,34 km
	520 311.40\$	48 876.80\$	569 188.20\$

Référence : Présentation rencontre des présidents et associations régionale, FQCQ, 2015

Sur les 3 719 298.00\$ versés pour l'entretien des sentiers via le programme du Volet 1 du MTQ, 569 188.00\$ servent à payer pour des sentiers qui ne sont pas réellement pris en charge par les clubs. Il s'agit de 15,3 % des sentiers subventionnés.

4. Pistes de solutions à envisager

Il est très délicat d'appliquer des solutions de réforme du financement pour l'entretien des sentiers de quads. Les premiers acteurs sur le terrain sont les 3,000 bénévoles qui s'échinent à garder fonctionnel un réseau de sentier quad, envers un milieu parfois hostile qui est intolérant aux sports motorisés, tout en ayant des moyens financiers et humains limités. **Ces bénévoles sont des gens mobilisés qui croient à la cause du quad et leur travail incessant est la principale raison d'être à l'existence du meilleur réseau de sentier quad au monde.**

C'est pourquoi il est essentiel que toute modification ou réforme qui touchera le financement des clubs devra être très bien expliquée aux gens du terrain et acceptée par ceux-ci comme étant souhaitable. Une démobilisation des bénévoles serait catastrophique et signifierait la disparition du réseau de sentier à moyen terme. En effet, le maintien du réseau à coût abordable est impossible sans ces gens.

Voici cinq pistes de solutions à étudier pour assurer un financement adéquat aux clubs pour remplir leur mission.

4.1 La subvention du Volet 1 pour les sentiers sur les chemins publics entretenus.

Il est normal qu'un club qui reçoit une subvention pour l'entretien d'un sentier fasse le travail pour lequel il est subventionné. Il lui est loisible de faire le travail lui-même ou de payer à contrat un autre intervenant tel un club de motoneige ou un entrepreneur en déneigement pour le faire. Cependant, le club ne peut pas moralement percevoir une subvention pour le travail effectué par un tiers, sans qu'il n'y participe financièrement.

Selon la même logique, il est inconvenable que le club d'été perçoive la subvention quand son sentier circule dans un rang municipal gravelé dont l'entretien est totalement assuré par la municipalité.

Bien que les clubs qui perdront la subvention se sentiront lésés et crieront leur désaccord, il faut se rappeler que ce sont les clubs qui font réellement le travail et qui sont amputés de 15,3 % de la subvention qui leur revient de plein droit.

En ce qui a trait aux ZEC, la FQCQ ne reconnaît pas la subvention pour les sentiers sur la ZEC si le quadiste doit payer son droit de passage. Pour la FQCQ, l'entretien des chemins de la ZEC est assuré par celle-ci qui fait payer l'utilisateur. La FQCQ accepte de subventionner les clubs sur les sentiers sur la ZEC si celle-ci prend entente avec le club et que l'utilisateur ne paie pas sur le terrain.

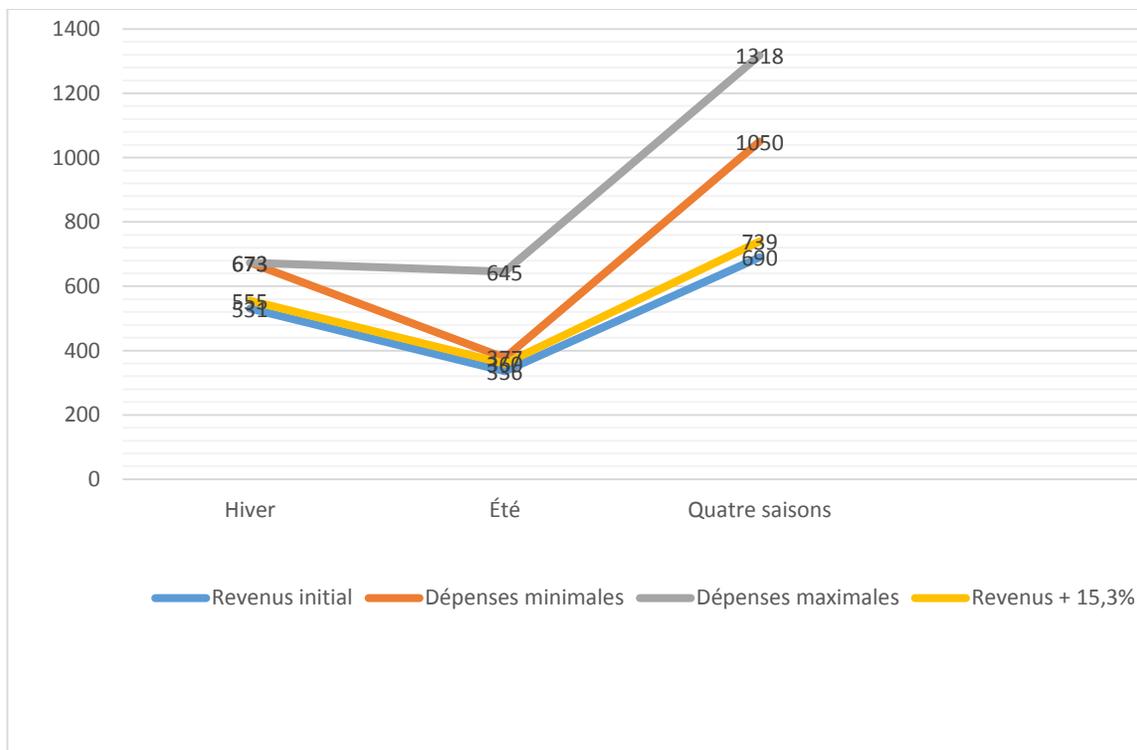
Proposition 1 : Exclure les routes publiques dont l'entretien de la surface de roulement n'est pas à la charge des clubs du calcul du kilométrage de sentier à subventionner par le Volet 1 du programme du MTQ.

Le montant de subvention alloué au kilométrage de sentier augmentera de 15,3% le montant de la subvention de sentier qui passerait de 159.75\$ à 184.19\$ du kilomètre. Voyons sur les figures 9 et 10 ci-dessous quelle incidence aurait cette recommandation sur les finances de notre club type :

Fig. 9 - Revenus majorés de 15,3 % par kilomètre de sentier :

Type club (500 membres/ 200 km)	Membre \$/carte	Sous total par km de sentier	Subvention entretien au km	Revenu disponible par km de sentier	Revenu disponible par km sentier initial
Hiver	148.30\$	370.75\$	184.19\$	554.94\$	530.50\$
Été	70.46\$	176.15\$	184.19\$	360.34\$	335.90\$
Quatre - saisons	148.30\$	370.75\$	368.38\$	739.13\$	690.25\$

Fig. 10 - Revenus majorés versus frais d'entretien des sentiers



Malgré la majoration de 15,3 %, on peut voir que les gains sont marginaux. Il faudra chercher du côté de la hauteur du nombre de membres ainsi que la forme que pourrait prendre le système des cartes de membres dans l'avenir.

4.2 L'élargissement du système de péréquation

Comme on l'a vu précédemment, la péréquation est un système de redistribution d'argent implanté afin que les clubs les plus riches, majoritairement près des grands centres, supportent ceux en région qui ont plus de kilomètres de sentiers et moins de membres. Or, les projets de reclassification de sentiers en cours présentement via les comités de travail causent des attentes au sein des clubs. Est-ce que les sentiers Trans-Québec ou régionaux devront avoir une qualité de surface de roulement plus grande? Si oui, est-ce que les fonds viendront avec? De même, la récente Route Quad à vocation touristique suscite des attentes de la part des clubs afin d'obtenir des dédommagements pour le niveau d'entretien additionnel attendu pour ce type de sentier.

Proposition 2: Réévaluer l'objectif du système de péréquation afin de déterminer si elle pourrait avoir fonction de compenser les sentiers inter-régionaux ou de la route quad.

4.3 L'augmentation du nombre de membres

On a vu que la subvention Volet 1 du MTQ pour l'entretien des sentiers a un effet limité sur le niveau effectif de financement d'un club quad. Quand bien même que la subvention serait doublée, les clubs demeureraient en déficit. Le principal bras de levier de financement est l'afflux de membres qui aidera les clubs à se financer.

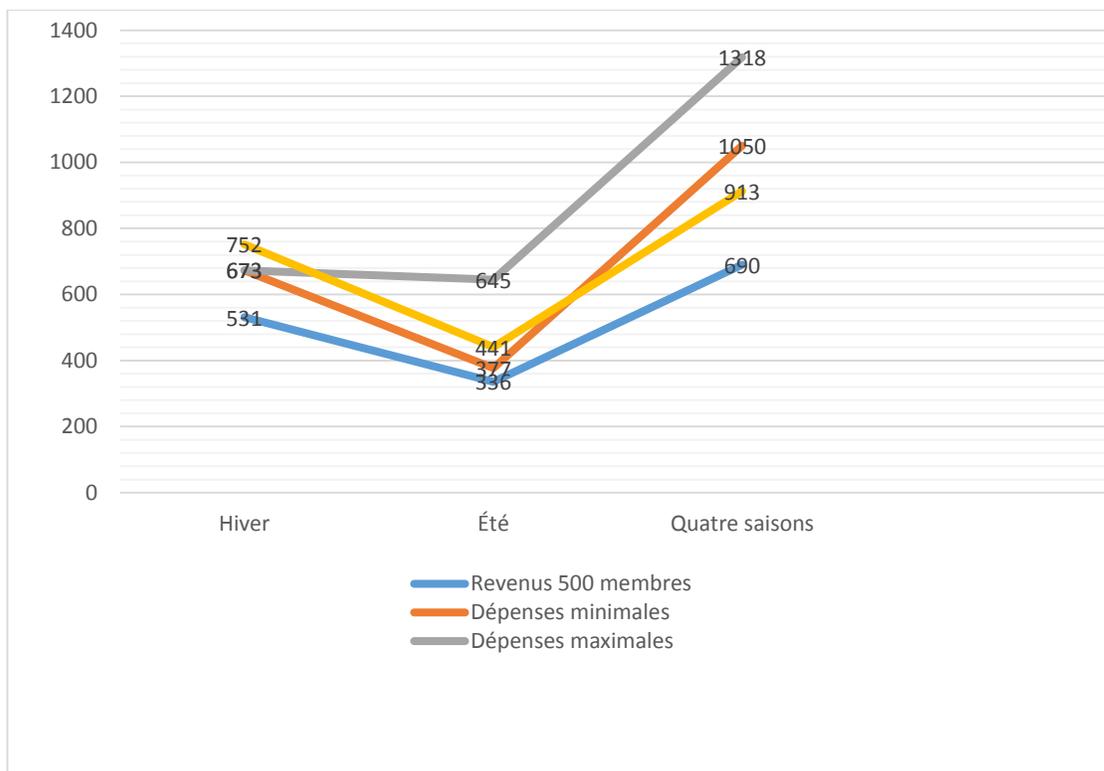
Lors d'une étude antérieure, les instances de la FQCQ ont étudié le marché québécois pour établir le potentiel d'adhérents sur le territoire en tenant compte de l'âge des VTT et en évaluant les quad utilisés pour le travail. Donc, on évalue que sur les 384 459 véhicules tout terrain à 2, 3 ou 4 roues immatriculés au Québec en 2014, la FQCQ estime que 150 000 pourraient être intéressés à ses rangs si l'offre est suffisamment alléchante. Soyons conservateurs et considérons un objectif de récolte de 100,000 membres, ce qui représenterait une augmentation de 40,000 membres, soit 60 % de plus.

Maintenant, si nous appliquons cette augmentation de 60 % à notre club type de 500 membres et 200 km de sentiers, il se retrouvera avec 800 membres. Voyons les résultats que cela aurait dans ses budgets.

Fig. 11 - Revenus par kilomètre de sentier avec majoration des membres de 60% :

Type club 800 membres (200 km)	Membre \$/carte	Sous total par km de sentier	Subvention entretien au km	Revenu disponible par km sentier
Hiver	148.30\$	593.20\$	159.75\$	752.25\$
Été	70.46\$	281.84\$	159.75\$	441.59\$
Quatre -saison	148.30\$	593.20\$	319.50\$	912.70\$

Fig. 12 - Revenus à 100,000 membres vs frais entretien sentier



Avec une majoration des membres de 40%, nous notons une amélioration tangible de la situation des clubs d’hiver et des clubs d’été qui sont à flot, mais il en manque encore au club quatre saisons pour voir les chiffres de leur bilan être écrit à l’encre noire.

Recommander d’augmenter le nombre de membres de 60 % sans autre préambule relève de l’utopie. En effet, la FQCQ plafonne depuis plusieurs années entre 55 000 et 60 000 membres. Peut-être est-il temps de se demander si les cibles recherchées d’être reconnus comme un produit

touristique viable n'ont pas fait perdre de vue que le quad est aussi un sport qui peut être abordable. Les fabricants l'ont compris et ont introduit avec un vif succès des quads d'entrée de gamme très compétents dont le prix varie entre 7 000.00\$ et 10 000.00\$. Plusieurs jeunes maisonnées achètent une ou même deux de ces machines pour pratiquer le quad en famille.

L'orientation stratégique principale actuelle de la FQCQ est de faire reconnaître l'activité du quad auprès des instances touristiques comme fournisseur touristique viable en développant un produit comme la Route Quad. Le but est de se rendre éligible à des subventions de développement touristique comme les motoneiges l'ont fait. Les quadistes ciblés sont donc ceux qui feront des voyages et laisseront des retombées économiques chez les aubergistes, dans les restaurants et autres établissements touristiques. Par contre, les clubs qui assument la besogne de maintien du réseau de sentier ne reçoivent rien directement pour leurs efforts. Leur principale source de revenus étant le nombre de membres qu'ils pourront retenir ou attirer, il est peut-être temps de s'intéresser à la classe de quadistes qui recherchent un réseau stable et fiable pour évoluer autour de la maison. Ce profil est probablement plus nombreux que les « cruisers » de sentiers et laisseront de l'argent directement dans les coffres des clubs en adhérant aux clubs de leur région. Beaucoup de jeunes familles et de jeunes dans la vingtaine correspondent à ce profil et sont la relève des adeptes actuels de l'activité quad.

Proposition 3 : Dans le but de faire progresser le nombre de membres jusqu'à 100 000, la FQCQ devrait :

- ***Réévaluer la clientèle potentielle dans le spectre le plus large possible;***
- ***Faire une étude pour déterminer ce qui est réellement désiré par ses membres et démontrer la qualité de l'expérience quad;***
- ***Ajuster son plan de communication pour rejoindre efficacement la clientèle existante et celle courtisée par le médium de communication utilisé.***

4.4 La révision du régime saisonnier des droits d'accès

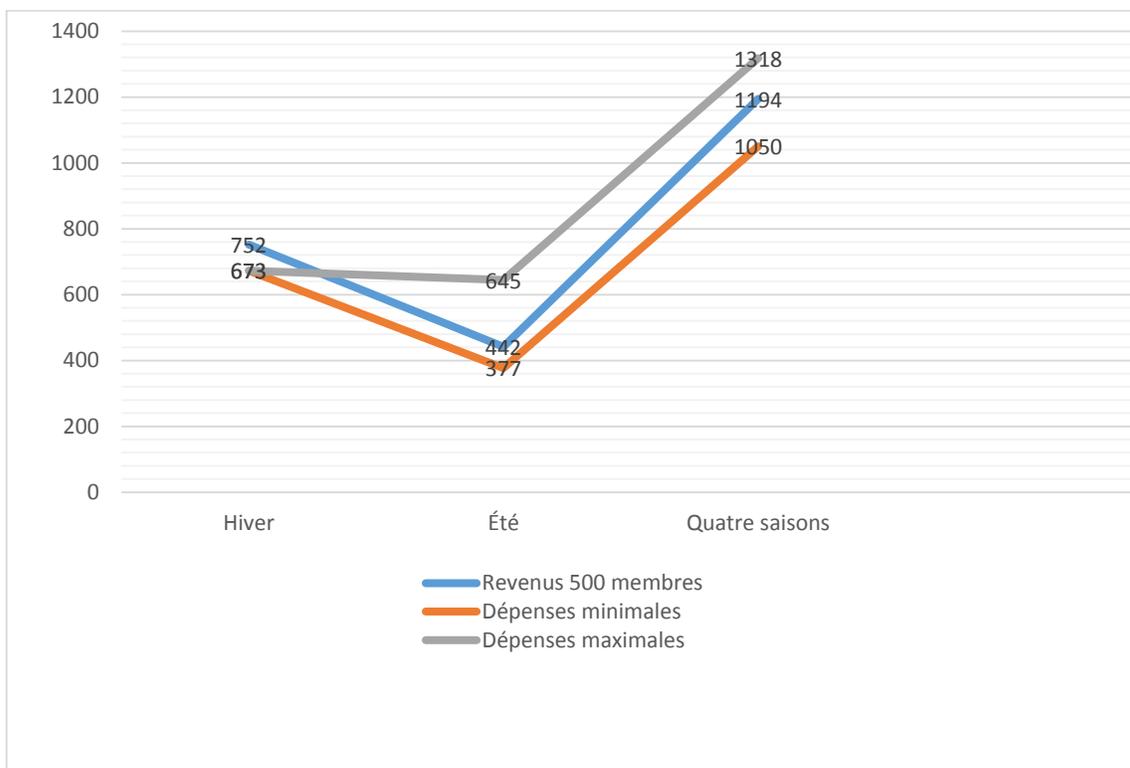
Le régime actuel du découpage saisonnier des cartes de membres présente une injustice pour les clubs quatre saisons. Ils doivent fournir une prestation de travail annuelle avec la même quote-part que les clubs d'hiver. Comme on l'a vu auparavant, ce ne sont pas les maigres 160.00\$ de la subvention du Volet 1 du MTQ qui vont arranger les choses. Les clubs doivent être en mesure d'avoir les fonds pour les travaux qu'ils ont à faire et dans le cas actuel, les clubs quatre saisons ne font que les travaux vraiment nécessaires.

Il nous apparaît incontournable de dissocier les saisons hivernale et estivale afin de refléter la réalité budgétaire des clubs sur le terrain. En effet, les opérations d'entretien sont complètement distinctes et il est logique que le système de cartes de sentier traduise la réalité opérationnelle.

Fig. 13 - Revenus par kilomètre de sentiers avec cartes saisonnières distinctes :

Type club 800 membres	Membre \$/carte	Sous total par km de sentier	Subvention entretien au km	Revenu disponible par km sentier
Hiver	148.30\$	593.20\$	159.75\$	752.25\$
Été	70.46\$	281.84\$	159.75\$	441.59\$
Quatre – saisons	218.76\$	875.04\$	319.50\$	1 194.54\$

Fig. 14 – Revenus avec 2 cartes distinctes vs frais entretien sentiers



Comme on peut le constater dans le graphique ci-haut, le financement associé aux saisons permet de répondre aux besoins financiers de tous les types de clubs quatre saisons. Ainsi, la carte de sentier d'hiver pourrait avoir une période de validité du 1^{er} décembre au 31 mars seulement et celle d'été du 1^{er} mai au 30 novembre. La carte d'hiver ne couvrirait plus l'année entière.

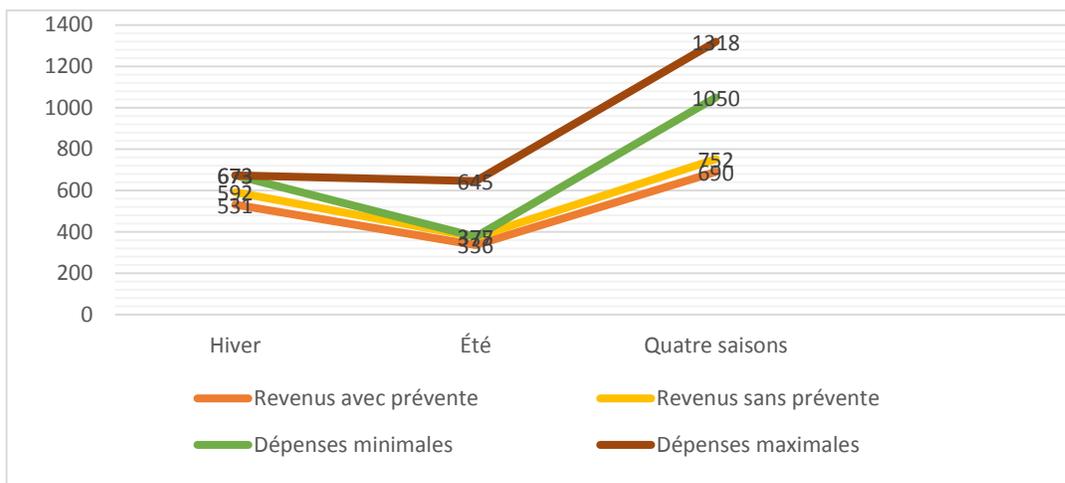
Proposition 4 : Réformer le découpage saisonnier des droit d'accès afin d'avoir une carte d'hiver seulement et une carte d'été distincte. Ainsi l'année sera couverte par deux cartes de droit d'accès.

Les inconvénients de cette méthode est d'apporter des coûts supplémentaires à la FQCQ pour gérer 2 séries de vignettes annuellement. De plus, il faudra repenser la manière de prélever la part administrative qui revient à la FQCQ dans deux périodes distinctes.

4.5 L'élimination de la prévente

La pratique d'offrir un escompte de prévente permet d'accélérer la rentrée de fonds en début de saison, mais pèse lourd en manque à gagner. Bien que brève, 70 % des droits d'accès se vendent lors de la prévente. Les clubs d'hiver se privent donc collectivement de 1 030 372.00\$ et les clubs estivaux de 273,854.00\$. C'est un lourd sacrifice pour hâter les rentrées d'argent. Le graphique ci-dessous illustre la différence de revenus en comptabilisant ou non la prévente.

Fig. 15 – Revenus avec ou sans prévente vs frais entretien sentiers



Proposition 4 : Explorer avec les clubs membres la possibilité d'éliminer la période de prévente lors de la vente de cartes de membre de sentier.

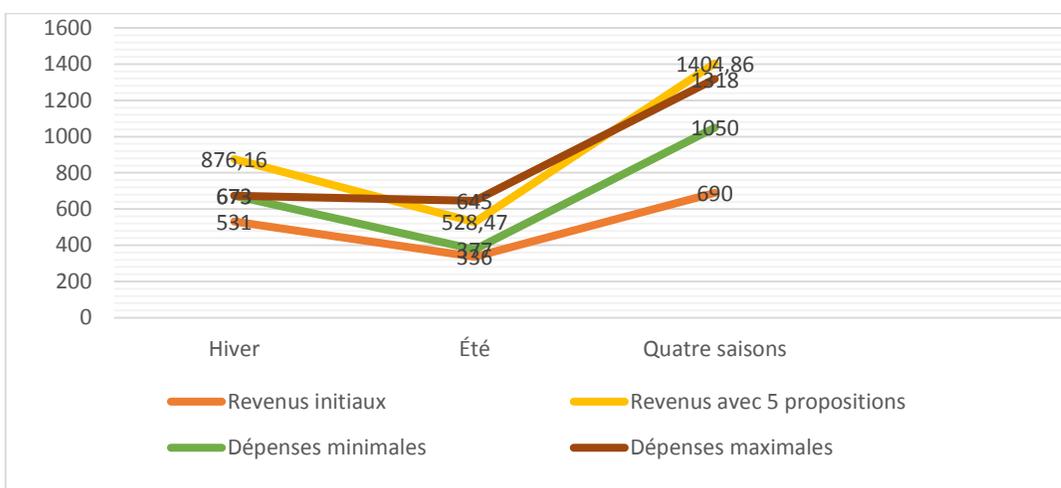
4.6 Projection globale des cinq propositions.

Voici la projection globale du résultat de l'application des cinq propositions sur les revenus potentiels pour les clubs en relation avec les dépenses.

Fig. 16 - Revenus par kilomètre de sentier en appliquant les 5 propositions

Type club (800 membres/ 200 km)	Membre \$/carte	Sous total par km de sentiers	Subvention entretien au km	Revenu disponible par km de sentiers	Revenu disponible par km sentiers initial
Hiver	173.05\$	692.00\$	184.19\$	876.19\$	530.50\$
Été	86.07\$	344.28\$	184.19\$	528.47\$	335.90\$
Quatre -saisons	259.12\$	1,036.48\$	368.38\$	1,404.86\$	690.25\$

Fig. 17 - Revenus globaux versus frais entretien sentiers



En appliquant les cinq propositions de solutions, nous constatons que les clubs d'été sont en zone très confortable de financement alors que les clubs d'hiver et quatre saisons sont en financement excédentaire. Cela signifie qu'une baisse du prix des cartes de membres est envisageable ou les clubs membres pourront décider de créer un fond de support à l'acquisition de machines d'entretien de sentiers, à l'instar de la Fédération des clubs de motoneiges du Québec.

Conclusion

L'alourdissement des normes de construction et d'entretien de sentiers asphyxient financièrement les clubs quads qui ont besoin rapidement d'une bouffée d'oxygène. Le présent rapport expose cinq pistes de solutions qui pourront régler le problème en réglant des inadéquations que plusieurs intervenants bénévoles pointent du doigt. Les deux mesures qui ont le plus d'impact sont l'augmentation du nombre de membres à 100,000 membres et la refonte saisonnière des cartes de membres. Les trois autres sont plus accessoires.

Les deux mesures principales sont audacieuses et reposent grandement sur les épaules de la FQCQ. Elle devra se donner les ressources nécessaires pour cibler précisément qui sont les 40 000 membres que nous voulons attirer et les intéresser. De plus, elle devra orchestrer une refonte délicate du système de droits d'accès en assurant l'acceptation des changements par les clubs, de planifier les niveaux de revenus suffisants pour tous et d'assurer le support technique physique des vignettes et certificats. La FQCQ a développé le meilleur réseau de sentiers quads au monde, mais nous sommes sur un point de bascule que nous devons franchir pour perpétuer le financement adéquat des acteurs sur le terrain. La FQCQ est fière d'affirmer d'avoir créé le meilleur réseau de sentiers quads au monde, mais le défi du financement durable est un défi de taille car il faudra consolider opérations financières, séduction et fidélisation des quadistes et acceptation du projet par les bénévoles. Afin de confirmer son rôle de leader, la FQCQ devra déployer innovation et audace. En finissant, je me permets de citer Steve Jobs : *“C'est l'innovation qui fait la différence entre un leader et un suiveur.”*

Pierre Allard

Administrateur, terres privées.

Annexes

Fig. 1- Ventilation du montant payé pour un droit d'accès	page 2
Fig. 2- Tableau d'Allocation du Volet 1 du MTQ	page 3
Fig. 3- Coûts d'entretien par kilomètre	page 5
Fig. 4- Revenus par kilomètre de sentiers	page 6
Fig. 5- Graphique des revenus vs les coûts d'entretien	page 7
Fig. 6- Montant disponible par kilomètre avec variation du kilométrage de sentiers	page 8
Fig. 7- Variation du revenu par km de sentiers vs subvention Volet 1 du MTQ	page 9
Fig. 8- Distances et subvention des sentiers sur route publique	page 10
Fig. 9- Revenus majorés de 15,3 % par kilomètre de sentiers	page 12
Fig. 10- Revenus majorés de 15,3 % versus frais d'entretien sentiers	page 12
Fig. 11- Revenus par kilomètre de sentiers avec majoration des membres de 60 %	page 14
Fig. 12- Revenus à 100,000 membres vs frais entretien sentiers	page 14
Fig. 13- Revenus par kilomètre de sentiers avec cartes saisonnières distinctes	page 16
Fig. 14- Revenus avec 2 cartes distinctes vs frais entretien sentiers	page 16
Fig. 15- Revenus avec ou sans prévente vs frais entretien sentiers	page 17
Fig. 16- Revenus par kilomètre de sentiers en appliquant les 5 propositions	page 18
Fig. 17- Revenus globaux vs frais entretien sentiers	page 18

Bibliographie

- Jolin, C (2015), Processus de tarification des droits d'accès 2016, *Sentier Quad*, 20 (4), 34-35
- Ministère des transports du Québec. (2015). Programme d'aide financière aux clubs quads du Québec : site du MTQ. Repéré à <http://www.mtq.gouv.qc.ca>
- Dussault, Serge (2014). Tableau de calcul de la péréquation 2013-2014, *FQCQ*
- Gagnon, Danny. (2015), Kilométrage à subventionner 2015-2016, *Fédération Québécoise des clubs quads*,
- Gagnon, Danny. (2015), Rencontre des présidents d'associations régionales (PowerPoint), *Fédération Québécoise des clubs quads*.